# Revue Criminologie

# LICENCE DE REPRODUCTION DANS LE CONTEXTE D'UNE PUBLICATION

#### **PRÉAMBULE**

ATTENDU QUE l'autrice ou auteur de l'Article est le ou la titulaire des droits d'auteur sur cet Article;

ATTENDU QUE la présente licence est une autorisation de reproduire le contenu selon certaines conditions. L'autrice ou auteur ne renonce pas à ses droits moraux et conserve l'ensemble de ses droits patrimoniaux lui permettent d'accorder la présente licence ;

ATTENDU QUE l'autrice ou l'auteur accorde temporairement des droits exclusifs de première publication à la revue;

EN CONSIDÉRATION des conditions, engagements et ententes énoncés aux présentes, l'autrice ou l'auteur et la revue conviennent de ce qui suit :

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente Licence et préside à son interprétation.

## 1. DÉFINITIONS

Article : version finale du manuscrit de l'autrice ou auteur soumis à la revue, décrit au paragraphe 2, et acceptée pour publication.

Version acceptée : version de l'Article qui a été acceptée pour publication et qui inclut toutes les corrections demandées à la suite du processus d'évaluation par les pairs.

Version de référence : version finale de l'Article qui a été mis à disposition par la Revue comme étant publiée.

# 2. TITRE DE L'ARTICLE

[AJOUTER LE TITRE DE L'ARTICLE]

# Revue Criminologie

### 3. LICENCE EXCLUSIVE DE PREMIERE PUBLICATION

Par les présentes, je [autrice ou auteur] de l'Article décrit au paragraphe 2 accorde à la revue Criminologie (ci-après la « Revue ») des droits de première publication sur mon Article lui permettant de reproduire, diffuser et communiquer l'Article décrit au paragraphe 2 de la présente licence, en tout ou en partie, en format papier ou électronique, sur toute plateforme et par tout moyen, à des fins de publication.

#### 4. LICENCE NON EXCLUSIVE DE DIFFUSION

Par les présentes, je [autrice ou auteur] de l'Article décrit au paragraphe 2 accorde à la revue Criminologie (ci-après la « Revue ») des droits non exclusifs de diffusion sur mon Article lui permettant de reproduire, diffuser et communiquer l'Article décrit au paragraphe 2 de la présente licence, en tout ou en partie et en format électronique, sur toute plateforme et par tout moyen, à des fins de diffusion et d'indexation.

#### 5. REPRESENTATIONS ET GARANTIES DE L'AUTRICE OU AUTEUR

# 5.1 Je reconnais que:

- a) Je suis l'autrice ou auteur de l'Article :
- b) La Revue exercera tous les droits patrimoniaux que je détiens sur l'Article, et ce, peu importe le territoire ou les supports sur lesquels ce dernier est ou sera fixé;
- c) La Revue pourra reproduire, diffuser, fixer, communiquer ou rendre autrement accessible l'Article sur tous supports et par tous moyens ;
- d) La Revue se réserve le droit de diffuser, publier et communiquer l'Article sous la licence libre Creative Commons mentionnée au paragraphe 7.

## 5.2 Je déclare que :

- a) L'Article est une œuvre originale et n'a jamais été publié.
- b) Les contenus incorporés à l'Article ne violent aucun droit des tiers, n'enfreignent aucune loi, et que les droits d'utilisation appropriés ont été obtenus auprès des tiers desquels les contenus furent empruntés;
- c) Dans le cas où l'Article a été réalisé en collaboration, j'ai obtenu les droits appropriés me permettant d'accorder cette cession exclusive.

# Revue Criminologie

#### 6. CONSERVATION DE MES DROITS MORAUX

- 6.1 La Revue s'engage à reconnaître mon droit moral à la paternité de l'Article, soit à associer mon nom (ainsi que celui de tous les coautrices ou coauteurs) à la diffusion ou à la communication de l'Article.
- 6.2 La Revue s'engage à ne pas déformer, mutiler ou effectuer des modifications qui porteraient atteinte à mon honneur et à ma réputation.
- 7. CONSERVATION DE MES DROITS PATRIMONIAUX

L'autrice ou auteur conserve les droits suivants :

- 7.1 Reproduire, présenter et communiquer l'Article au public sous toute forme, sur toute plateforme et sur tout support;
- 7.2 Déposer, diffuser et communiquer la version acceptée et la version de référence de l'Article sur un dépôt institutionnel en libre accès immédiat et sous licence [CC-BY];

### 8. LICENCE CREATIVE COMMONS

9. SIGNATURE

J'accepte que l'Article soit rendu disponible en libre accès sous licence Creative Commons 4.0 Internationale (CC BY 4.0) (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/). L'Article pourra être reproduit, distribué, communiqué, y compris dans un contexte commercial, à la condition de citer l'autrice ou auteur. Il peut aussi être modifié à condition de citer la version originale.

L'Article devra être cité de la manière suivante: Nom de l'auteur-trice, Année, « Titre de l'article », Nom de la revue, vol. X, no. Y, pp, DOI : https://doi.org/10.XXXXX/YYYYY sous <u>licence CC BY</u>.

# Signé à : \_\_\_\_\_\_\_(ville) le\_\_\_\_\_\_\_(date) Nom du ou de la titulaire du droit d'autrice ou auteur : \_\_\_\_\_\_\_ Signature du titulaire du droit d'autrice ou auteur : \_\_\_\_\_\_